

SUPERÉTHANOL-E85 : HAUSSE DE 33 % DE LA CONSOMMATION EN 2021

Dans un contexte de forte reprise économique et de flambée des prix des carburants, tous les voyants sont au vert à l'heure de dresser le bilan de l'année 2021 pour le bioéthanol :

- Très forte croissance (+33 %) des volumes du Superéthanol-E85, portée par un réseau de distribution de 2 725 stations (420 de plus en un an).
- Poursuite de la progression du SP95-E10 qui renforce sa position de première essence de France, avec une part de marché de 51,3 % sur l'année 2021 et un niveau record à 55,6 % en décembre 2021.
- Une offre élargie de véhicules flex-E85 d'origine et de boîtiers de conversion E85 homologués, et des ventes au rendez-vous.

Le Superéthanol-E85 connaît un succès remarquable avec une consommation en hausse de 33 % ...

Après une année 2020 marquée par une baisse drastique de la circulation automobile liée aux confinements successifs, la consommation de Superéthanol-E85 bondit de +33 % en 2021 (contre + 21 % pour la consommation globale d'essence). En 2021, ce carburant a représenté 4 % des ventes d'essences en France.

Moins taxé car plus écologique, le Superéthanol-E85 reste le carburant le moins cher du marché : vendu à 0,75 € le litre à la pompe en moyenne, il permet d'économiser plus de 500 euros par an pour 13 000 km parcourus par rapport à l'essence SP95-E10 et plus de 800 euros pour 20 000 km, en ligne avec la moyenne des 5 dernières années.

...et une offre de stations-service qui s'élargit : + 18 % de stations E85 en 2021

Début janvier 2022, 2 725 stations-service proposent le Superéthanol-E85, soient 420 stations de plus (+18 %) qu'il y a un an. A l'échelle nationale, ce carburant est disponible dans 30 % des stations. Les régions Occitanie (40 %), Hauts-de-France (35 %) et Provence-Alpes Côtés d'Azur (34 %) comptent le plus fort taux d'équipement en stations E85. Les automobilistes peuvent se rendre facilement sur les stations proches de chez eux ou situées sur leur trajet grâce à l'application « [Mes Stations E85](#) ».

Deux distributeurs, TotalEnergies et Intermarché, représentent plus de 50 % des stations E85.

« Avec plus de 800 stations proposant du Superéthanol-E85, réparties sur l'ensemble du territoire français, près d'une station TotalEnergies sur trois distribue de l'E85. Apporter à nos clients une énergie toujours plus abordable et plus respectueuse de l'environnement est au cœur de nos métiers. » déclare **Guillaume Larroque, Président de TotalEnergies Marketing France**

Les boîtiers E85 homologués par l'État ont le vent en poupe

Plus de 30 000 boîtiers de conversion E85 homologués ont été installés en France en 2021, soit deux fois plus que l'année précédente. Plus de 135 000 véhicules essence équipés de boîtiers roulent désormais au Superéthanol-E85.

Depuis le 1^{er} avril 2021 et l'entrée en vigueur de l'arrêté d'homologation modifié, 9 voitures essences sur 10 sont éligibles à l'installation d'un boîtier de conversion homologué, y compris les véhicules avec filtre à particules et les motorisations de 15 CV et plus. 4 fabricants de boîtiers E85 - Biomotors, FlexFuel Energy Development, Borel et eFlexFuel Technology - ont reçu au moins une homologation pour l'une des 12 catégories de véhicules existantes (détails sur www.infoE85.fr).

« Avec un prix à la pompe qui approche dangereusement des 2€, la conversion au Superéthanol-E85 est plus que jamais la solution économique et écologique pour préserver le pouvoir d'achat des automobilistes. » déclare **Sébastien Le Pollès, Président de FlexFuel Energy Development**

"Depuis 10 ans, BIOMOTORS œuvre avec passion et conviction pour rendre accessible au plus grand nombre ses systèmes de conversion. Nos équipes sont heureuses de participer au quotidien à l'essor du bioéthanol français qui répond plus que jamais aux enjeux climatiques et économiques." ajoute **Alexis Landrieu, Directeur général de Biomotors**

Les véhicules flex-E85 d'origine ont aussi la cote

Pour rouler au Superéthanol-E85, les automobilistes peuvent aussi opter pour des véhicules flex-E85 d'origine. Deux constructeurs proposent à ce jour une gamme de véhicules flex-E85 d'origine : Ford et Jaguar - Land Rover.

Après le succès de son SUV Kuga Flexifuel E85 en 2019, le constructeur **Ford a dévoilé en 2021 une gamme de six nouveaux véhicules compatibles E85** : Fiesta EcoBoost, Puma EcoBoost, Focus EcoBoost mHEV, Kuga FHEV, Fiesta Van et Transit Connect. Engagé pour un avenir plus vert et plus économique, Ford prévoit une très forte hausse des ventes de véhicules compatibles à l'E85 en 2022.

« Avec plus de 70% des commandes en motorisation Flexifuel, Ford est clairement engagé en faveur d'une mobilité responsable et durable. Et en combinant l'électrification et le Superéthanol-E85, la gamme Ford propose désormais le meilleur des deux mondes » précise **Louis-Carl Vignon, Président de Ford France**.

Le SP95-E10 atteint en décembre 2021 une part record de 55,6 % du marché des essences

Première essence de France depuis 2017, le SP95-E10 poursuit son ascension en 2021. **Sa part de marché annuelle progresse de près de 3 points pour atteindre 51,3 % en 2021**. Vendu de 3 à 4 centimes moins cher en moyenne que le SP95, le SP95-E10, contenant jusqu'à 10% d'éthanol, est plus attractif pour les automobilistes. Avec la flambée des prix des carburants en fin d'année, il atteint en décembre une **part record de 55,6 % du marché des essences**.

Décarbonation des transports : la raison d'être du bioéthanol

Le paquet climat « Fit for 55 » sera au cœur des négociations européennes tout au long de l'année 2022 et plusieurs textes réglementaires impacteront l'avenir du bioéthanol en Europe (futures directives relatives aux énergies renouvelables ou à la taxation des énergies, règlement européen relatif aux émissions de CO₂ des véhicules légers).

Dans le cadre de la révision de la Directive sur les énergies renouvelables, la filière française du bioéthanol propose d'**appliquer au niveau européen**, et non par État membre, **le plafonnement des biocarburants de 1ère génération à 7% de l'énergie des transports**. En 2020, leur contribution est seulement de 4,5% à l'échelle de l'UE à 27. Ainsi, les États-membres souhaitant développer leurs filières locales de production sans risque de déforestation (pas d'huile de palme, ni de soja), comme la France (déjà proche des 7%), pourraient incorporer davantage de biocarburants durables et décarboner plus vite l'énergie des transports. **Il serait incompréhensible que la France, qui a un atout à faire valoir, ne porte pas cette position à Bruxelles**, dans son intérêt économique et celui du climat.

Le projet de nouveau règlement relatif aux émissions de CO₂ des véhicules légers, présenté par la Commission européenne, entend interdire la vente des véhicules thermiques neufs à partir de 2035, en exigeant zéro émission de CO₂ au pot d'échappement. La filière du bioéthanol considère que la mesure brute du CO₂ au pot d'échappement est insuffisante pour évaluer l'impact complet d'un véhicule sur le climat. Seule **une analyse complète de cycle de vie** le permet car elle **prend en compte la totalité des émissions de gaz à effet de serre causées par la construction du véhicule et de la batterie et des émissions nettes dues à la production et à l'utilisation de l'électricité et des carburants**. Cette méthode met en évidence qu'un **véhicule hybride rechargeable flex-E85** (fonctionnant à 50% au Superéthanol-E85 et à 50% à l'électricité) **émet moins de CO₂ sur toute sa vie qu'un véhicule 100% électrique équipé d'une batterie à forte autonomie (400km), même avec le mix électrique français**, plus décarboné que la moyenne européenne, grâce au nucléaire. Selon les usages, ces deux types de véhicules devraient donc pouvoir cohabiter.

Face à l'urgence climatique, la filière française du bioéthanol appelle à des évolutions réglementaires permettant d'augmenter la contribution des biocarburants aux objectifs de réduction des émissions de CO₂ et garantissant aux consommateurs une comparaison objective et transparente des avantages environnementaux des technologies disponibles. Ainsi, le caractère renouvelable des biocarburants doit mieux être pris en compte, a minima en retirant le CO₂ renouvelable des émissions de CO₂ à l'échappement des véhicules.

À propos de la Collective du bioéthanol

La Collective du bioéthanol est représentée par l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS) et le Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France, en pur ou dans un dérivé, jusqu'à 7,5% (dont au maximum 5% d'éthanol pur) dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10% dans le SP95-E10 et jusqu'à 85% dans le Superéthanol-E85. Pour plus d'informations : <https://www.bioethanolcarburant.com/>

Focus sur les boîtiers E85 homologués par l'État

Un boîtier E85 homologué est l'assurance pour l'automobiliste de :

- Pouvoir rouler à l'E85 mais aussi au SP95-E10, au SP95 ou au SP98, dans n'importe quelle proportion,
- Bénéficier de la garantie obligatoire du fabricant du boîtier qui prend le relais de la garantie légale du constructeur dans le cas d'un dommage causé au moteur ou à la ligne d'échappement.
- Pouvoir faire modifier la carte grise pour signaler le changement d'énergie (FE), une fois le boîtier installé.
- Avoir accès à la gratuité de la part régionale de la carte grise dans 9 régions ou à la réduction de 50 % dans 2 autres (Centre-Val de Loire et Bretagne) lors de la revente d'un véhicule dont la carte grise a été modifiée (FE dans la case énergie P3). La carte grise est payante en région Grand Est, à partir du 1^{er} février 2022, et en Corse où l'E85 n'est pas distribué.
- Bénéficier des dispositifs locaux d'aide à l'installation de boîtiers E85 homologués : 550€ pour la région Grand Est, 250€ pour PACA, 300€ pour les Hauts-de-France ...
- Être équipé d'un dispositif permanent, non affecté par les mises à jour du programme du véhicule par le constructeur automobile, et qui respecte la norme anti-pollution du véhicule selon des tests officiels.
- Éviter toute difficulté éventuelle lors du contrôle technique, grâce à la carte grise modifiée,
- S'appuyer sur le travail d'un garagiste agréé qui s'assure du bon fonctionnement du véhicule à équiper.

Le coût moyen d'un boîtier homologué s'élève à 1000 €. Cet investissement est amorti en 2 ans environ à raison de 13 000 km annuellement pour une consommation de 7 litres aux 100 km à l'essence et en 16 mois pour 20 000 km parcourus chaque année.

REPÈRES 2021 | Le bioéthanol en chiffres

Les chiffres clés du Superéthanol-E85 en 2021

Une consommation qui a explosé, avec plus de 460 millions de litres consommés en 2021, soit **+ 33 % de croissance en 2021 contre + 4 % en 2020**.

- Un réseau de distribution en forte croissance : **2 725 stations** E85 recensées en décembre 2021 (30% des stations déclarant leurs prix) soit + 420 nouvelles stations en 1 an
- **4 fabricants de boîtiers E85** ont reçu au moins une homologation pour l'une des 12 catégories de véhicules existantes : Biomotors (8 catégories homologuées), FlexFuel Energy Development (7 catégories homologuées), Borel (1 catégorie homologuée), eFlexFuel (2 catégories homologuées). Détails sur www.infoe85.fr.
Contenant entre 60 et 85 % de bioéthanol, le Superéthanol-E85 réduit en moyenne de près de 50 % les émissions nettes de CO2 et de 90 % les émissions de particules¹ par rapport à l'essence fossile

Les chiffres clés du SP95-E10 en 2021

- **51,3 % de part de marché en 2021 contre 48,5% en 2020, soit près de + 3 points de part de marché**. Plus de 6 milliards de litres de SP95-E10 consommés, le volume le plus important de tous les pays européens. Une part de marché record de 55,6 % en décembre 2021.
- **7 065 stations** recensées en décembre 2021, soit **73 % des stations** les plus importantes (**+ 265 stations par rapport à fin 2020**).
- **99 % du parc roulant** des véhicules essence est **compatible** (par rapport à 65 % en 2009).

¹ étude «Research of Real Driving Emissions with E85 and Two Flex Fuel Vehicles » du Pr. Czerwinski de la Haute École spécialisée bernoise intitulée (2017)

Le bioéthanol : une filière française d'excellence

En France, le bioéthanol est produit à partir du **sucre des betteraves**, de l'**amidon des céréales** et des résidus de leur transformation :

- Plus de **55 000 agriculteurs** mobilisés en France chaque année
- **300 000 hectares**, environ 1 % de la surface agricole utile (SAU) concernés qui fournissent à la fois énergie et alimentation, soit 0,6 % de la SAU nette des coproduits alimentaires.

La France est leader européen de l'alcool agricole :

- Production d'alcool agricole de **16,9 millions d'hectolitres** (1,69 milliards de litres) en 2020
- **N° 1 dans l'Union Européenne** avec 25 % de la production européenne d'alcool agricole en 2020
- 60 % des débouchés dans les **carburants** et 40 % dans les usages traditionnels de l'alcool dont les **gels hydroalcooliques**
- **13 sites** de production dont 5 unités industrielles récentes d'envergure mondiale
- **9 000 emplois** directs, indirects et induits dans toute la filière, en équivalent temps plein.

CONTACT PRESSE : Agence CorioLink

Océane Vilminot – 07 84 90 83 16 – oceane.vilminot@coriolink.com

Amélie Lebreton – 06 70 60 25 30 – amelie.lebreton@coriolink.com